



Extrait du Registre des Délibérations du C

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024

S²LO

ID : 081-218101632-20240410-2024_DEL22-DE

Séance du 10 AVRIL 2024

Commune
de
MAZAMET

2024 / 02 / 08

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux	
EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 24
REPRESENTEES	: 09
ABSENT	: 00
VOTANTS	: 33

Date de Convocation : *Mercredi 3 Avril 2024*

Date d'Affichage : *Mercredi 3 Avril 2024*

Secrétaire de Séance : *Stéphanie LAFONT*

Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, MONNIER Laurent, ARMERO Séverine, MARTIN Michel, ESTRABAUD Josiane, LAFONT Stéphanie, CÈNES Alexandre, CAUQUIL Fabrice, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, MARTY-MARINONE Evelyne, ESTRABAUD Guy, CARAGUEL Fabienne, CÈNES Frédéric

Etaient absents représentés :

PÉNÉLA Wilfried par MAUREL Agnès
ROQUES Christine par ROUQUETTE Françoise
KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José par FABRE Olivier
CHABBERT Cécile par LOUP Karine
PUECH Benoît par AMALRIC André
ASSÉMAT AUGUSTO Clothilde ALBERT Corine
CASTAGNÉ Chantal par BANCAL Philippe
IOUALALEN Valentin par BARENS Janine
BORIES Pascale par ASSÉMAT Christophe

OBJET : Répartition des crédits scolaires - BP 2024

Le Conseil Municipal,

Considérant que l'éducation est un service public national, dont l'organisation et le fonctionnement sont assurés par l'État, sous réserve des compétences attribuées aux collectivités territoriales pour les associer au développement de ce service public,

Considérant que la commune a la charge des écoles publiques du 1^{er} degré établies sur son territoire,

Vu que la commune est propriétaire de ces établissements scolaires et quelle en assure la construction, la reconstruction, l'extension et les grosses réparations,

Vu que la commune gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles,

Considérant qu'à ce titre les crédits de fonctionnement concernent notamment l'achat de fournitures scolaires et sont retranscrits chaque année sur le budget primitif.

Vu que pour les élèves scolarisés dans les écoles privées sous contrat d'association, l'obligation de prise en charge par la commune des dépenses de fonctionnement répond au principe de parité entre l'enseignement privé et l'enseignement public,

Considérant qu'à ce titre, les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association de la commune sont prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public,

Considérant que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « Finances - Intercommunalité - Ressources humaines - Administration générales » du mercredi 03 avril 2024,

DECIDE,

Après en avoir délibéré,

- De fixer les crédits dédiés aux achats de fournitures pour les différentes écoles de la Ville ventilés selon les tableaux ci-après détaillés,

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Stéphanie LAFONT



Le Maire,

Olivier FABRE

Acte télétransmis en Sous-Préfecture et certifié exécutoire le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.

CREDITS SCOLAIRES ANNEE 2024

Groupe scolaire des BAUSSES

Désignation	Nbre	Crédits 2024	Montants
Fournitures scolaires crédit par élève maternelle	26	35,00	910,00 €
Fournitures scolaires crédit par élève élémentaire	42	40,00	1 680,00 €
Fournitures scolaires crédit par classe	4	45,00	180,00 €
Retenue photocopies au delà de 280 copies par an par élèves N-1			-122,93 €
Goûter de Noël	68	4,00	272,00 €
Pharmacie	1	80,00	80,00 €
TOTAL			2 999,07 €

Groupe scolaire de la RÉPUBLIQUE

Désignation	Nbre	Crédits 2024	Montants
Fournitures scolaires crédit par élève maternelle	34	35,00	1 190,00 €
Fournitures scolaires crédit par élève élémentaire	71	40,00	2 840,00 €
Fournitures scolaires crédit par classe	7	45,00	315,00 €
Retenue photocopies au delà de 280 copies par an par élèves N-1			-597,79 €
Goûter de Noël	105	4,00	420,00 €
Pharmacie	1	80,00	80,00 €
TOTAL			4 247,21 €

Groupe scolaire GRAVAS MEYER

Désignation	Nbre	Crédits 2024	Montants
Fournitures scolaires crédit par élève maternelle	38	35,00	1 330,00 €
Fournitures scolaires crédit par élève élémentaire	54	40,00	2 160,00 €
Fournitures scolaires crédit par classe	6	45,00	270,00 €
Retenue photocopies au delà de 280 copies par an par élèves N-1			-315,59 €
Goûter de Noël	92	4,00	368,00 €
Pharmacie	1	80,00	80,00 €
TOTAL			3 892,41 €

Groupe scolaire de la LAUZE

Désignation	Nbre	Crédits 2024	Montants
Fournitures scolaires crédit par élève maternelle	19	35,00	665,00 €
Fournitures scolaires crédit par élève élémentaire	56	40,00	2 240,00 €
Fournitures scolaires crédit par classe	6	45,00	270,00 €
Retenue photocopies au delà de 280 copies par an par élèves N-1			-254,35 €
Goûter de Noël	75	4,00	300,00 €
Pharmacie	1	80,00	80,00 €
TOTAL			3 300,65 €

Groupe scolaire de NÉGRIN

Désignation	Nbre	Crédits 2024	Montants
Fournitures scolaires crédit par élève maternelle	19	35,00	665,00 €
Fournitures scolaires crédit par élève élémentaire	32	40,00	1 280,00 €
Fournitures scolaires crédit par classe	3	45,00	135,00 €
Retenue photocopies au delà de 280 copies par an par élèves N-1			
Goûter de Noël	51	4,00	204,00 €
Pharmacie	1	65,00	65,00 €
TOTAL			2 349,00 €

Groupe scolaire de LABRESPY			
Désignation	Nbre	Crédits 2024	Montants
Fournitures scolaires crédit par élève maternelle	12	35,00	420,00 €
Fournitures scolaires crédit par élève élémentaire	16	40,00	640,00 €
Fournitures scolaires crédit par classe	2	45,00	90,00 €
Retenue photocopies au delà de 280 copies par an par élèves N-1			-56,13 €
Goûter de Noël	28	4,00	112,00 €
Pharmacie	1	65,00	65,00 €
TOTAL			1 270,87 €

Groupe scolaire NOTRE DAME SAINT JEAN			
Désignation	Nbre	Crédits 2024	Montants
Fournitures scolaires crédit par élève maternelle	91	35,00	3 185,00 €
Fournitures scolaires crédit par élève élémentaire	220	40,00	8 800,00 €
Fournitures scolaires crédit par classe	13	45,00	585,00 €
Retenue photocopies au delà de 280 copies par an par élèves N-1			0,00 €
Goûter de Noël	311	4,00	1 244,00 €
Pharmacie	1	80,00	80,00 €
TOTAL			13 894,00 €

DIVERS			
Désignation	Nbre	Crédits 2024	Montants
Fournitures scolaires RASED	1	550,00	550,00 €
Fournitures scolaires MÉDICO SCOLAIRE	1	100,00	100,00 €
Spectacles de Noël pour toutes les écoles	1	5 000,00	5 000,00 €
TOTAL			5 650,00 €